

Idée fisc

EMPATHIQUE comme la Direction générale des finances publiques – la DGFIP, pour les intimes. A l'heure de la dématérialisation des démarches administratives, Fritz Duperret, un homme de 87 ans, résidant à Pagney (Jura), s'est

trouvé dans l'impossibilité de payer ses impôts (« Le Progrès », 19/10). La DGFIP lui demandait en effet de régulariser sa situation en ligne. Or l'octogénaire ne dispose ni d'ordinateur ni de smartphone – quelle idée !

L'administration lui propose alors de se rendre directement au centre des finances publiques de Dole, situé à 35 km, pour accéder à un ordinateur en libre-service. Sauf que M. Duperret, décidément de mauvaise volonté, n'a ni permis ni voiture !

Il opte donc pour une troisième voie : envoyer un chèque par courrier aux Impôts. Encore raté ! Quelques jours plus tard, le fisc lui renvoie son chèque et exige de nouveau un paiement en ligne. C'est finalement l'édile du village qui se rendra lui-même au centre des finances publiques pour mettre fin à ce sketch.

Un rapport du Syndicat de la presse sociale, publié en juin, rappelle que l'« illectronisme » – la difficulté ou l'incapacité à utiliser des appareils numériques – touche 11 millions de Français, soit 23 % de la population, et 42 % des plus de 80 ans.

Mais, si l'administration tenait compte des rapports publics, ça aurait fini par se savoir.

C. B.

**Le Canard
enchaine**



tenait compte des rapports
publics, ça aurait fini par se
savoir.

C. B.

e
t
s
-
-
,
-
!
-
e
e
,
t
e
e

Feuille1